



Le Village Oies

Bulletin d'information de la Municipalité de Saint-Joachim

Vol-6 N° 12 Décembre 2016

Mot du maire

Il me fait plaisir, en cette dernière parution du bulletin Le Village'Oies 2016, de vous entretenir principalement d'un dossier dont je vous ai parlé régulièrement au cours des 7 dernières années.

En effet, depuis mars 2010, je vous ai souvent fait part des orientations, des décisions prises par votre conseil, de la réception reçue des instances gouvernementales, des consultations publiques, des mesures environnementales, des modifications apportées, des audiences publiques, du refus, de la reprise, du décret gouvernemental et finalement du début de la construction et de l'avancement de ce **GRAND et BEAU** projet qu'est **NOTRE** mini-centrale électrique Hydro-Canyon Saint-Joachim.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer, qu'au moment d'écrire ces lignes, la construction est à toute fin pratique terminée et que des tests débiteront le 12 décembre pour se conclure par la mise en service dans la semaine du 18 décembre si tout se passe comme prévu.

Cette mise en route, d'abord prévue pour le 22 novembre, a été reporté suite à certaines problématiques rencontrées lors de la construction du barrage et au fait que Dame Nature n'a pas été des plus coopérante en octobre dernier. Il aurait été illusoire de penser qu'un projet d'une telle envergure ne soit pas confronté à certains retards.

Cela dit, ce projet, que nous avons toujours véhiculé comme étant un projet communautaire est maintenant une réalité. Je n'ai pas besoin de vous dire que mon conseil et moi en sommes des plus fiers et qu'enfin nous pouvons dire **MISSION ACCOMPLIE**.

Il est maintenant temps de récolter les fruits de ces

7 années de travail qui se solderont, comme vous le savez toutes et tous, par des redevances importantes pour la municipalité en plus d'avoir participé activement à l'octroi de contrats à plusieurs entreprises de la région pour plusieurs millions de dollars et l'embauche récente de deux opérateurs à temps plein, messieurs François Bolatre et Yannick Asselin.

Comme nous l'avons toujours mentionné, ces redevances seront utilisées pour le bien être de toute la communauté et c'est dans cette optique que nous avons procédé lors de l'élaboration du budget 2017. Tout en limitant nos dépenses, comme nous l'avons fait depuis 7 ans, mais en s'assurant aussi d'offrir des services de qualité à tous. Les contribuables de Saint-Joachim pourront bénéficier, d'une façon ou d'une autre, des retombées monétaires de ce projet.

Chaque dépense faite en utilisant ces sommes le seront en gardant en tête qu'elles doivent avoir comme résultat de servir l'ensemble de la communauté, comme par exemple, l'amélioration de nos installations de loisirs, de notre offre en loisirs et culture, du soutien fait aux diverses activités de notre territoire, des commandites aux différents organismes, de notre contribution aux inscriptions pour le camp d'été etc.

Ce projet a toujours été pensé en fonction de la collectivité et c'est à vous toutes et tous, d'en bénéficier.

En terminant, permettez-moi, au nom du conseil et du personnel municipal, de ma conjointe et de moi-même, de vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes et une année 2017 remplie de bonheur et de santé pour chacun d'entre vous et vos familles respectives.

Marc Dubeau, maire

Vers une gestion proactive des matières résiduelles !

Par Cathy Dubé, MRC de La Côte-de-Beaupré

Le 2 novembre dernier, le Conseil de la MRC a adopté sa Stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles. Derrière ce grand projet se cache des intentions toutes simples, soit réduire au maximum les quantités de matières résiduelles éliminées et appuyer l'essor de cette « nouvelle économie » dans la région.

Vers 2026 !

La Stratégie prévoit jusqu'en 2026, l'implantation de différentes mesures permettant d'améliorer les services existants, ou de mettre en place de nouveaux services afin de retirer des ordures, les matières ayant divers potentiels de réemploi, de recyclage ou de valorisation.

Bien qu'elles en supportent déjà les fondements, les municipalités et la MRC de La Côte-de-Beaupré avaient l'obligation de réaliser un plan d'action concerté afin de réduire de 20% les quantités de matières résiduelles éliminées. Elles doivent mettre en place des moyens afin de bannir de l'élimination certaines catégories de matières résiduelles à partir de 2020, notamment le papier, le carton, le bois et les matières organiques.

La Stratégie proposée va permettre l'atteinte des objectifs environnementaux dictés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, l'optimisation de la gestion régionale des matières résiduelles, l'amélioration des services aux citoyens et la maximisation des retombées locales de la valorisation de ces ressources.

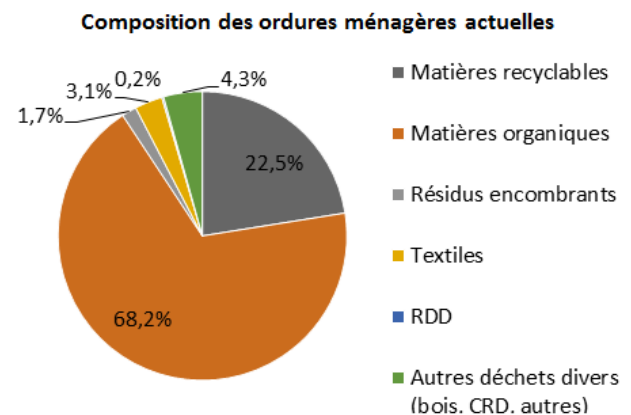
Constats, défis et occasions à saisir – Faits saillants

- L'occupation du territoire est variée, les zones urbaines, rurales et de villégiature confèrent au territoire des particularités aux besoins distincts en termes de service.
- Les perspectives démographiques prévoient une croissance de 35 % d'ici 2031, par rapport à 2006, et les possibilités de développements résidentiels sont plus importantes dans les municipalités de l'Ouest et au pied du Mont Sainte-Anne.
- La présence d'une population saisonnière et touristique contribue à augmenter jusqu'à 36 % la population selon le secteur.
- L'offre de service en gestion des matières résiduelles est différente d'une municipalité à l'autre et ne rencontre pas toujours l'objectif de réduire les quantités

de matières éliminées (fréquences, réglementation, tarification, etc.).

- De nouvelles pratiques dans les appels d'offres publics permettraient de réduire les coûts.
- Les opérations de collecte ne sont pas toujours optimales, spécifiquement sur les aspects suivants :
 - division des secteurs de collecte par municipalité;
 - diversité des types de camion nécessaires due à une grande variété de contenants, dont certains à chargement arrière;
 - mode de collecte pas toujours adapté au type d'habitation ou de secteurs à desservir.
- Les opérations de transport ne sont pas toujours optimales, spécifiquement sur les aspects suivants :
 - trafic routier;
 - distances à parcourir vers les lieux de traitement;
 - capacité des camions utilisés.
- Les opérations aux lieux de traitement ne sont pas toujours optimales, spécifiquement sur les aspects suivants :
 - performance des centres de tri ou installation de traitement;
 - achalandage des lieux de traitement;
 - absence de contrôle sur les tarifs d'entrée.
- Bien que les coûts de collecte actuels soient relativement bas, les coûts de gestion restent assez élevés, et le tout sera amené à s'accroître de manière importante dans le futur (30% pour certaines matières dès 2020).
- La distribution de meilleurs outils de sensibilisation, adaptés aux différents contextes, est un besoin évoqué par plusieurs intervenants

Composition des ordures ménagères actuelles



- En 2013, environ 50 000 tonnes de matières résiduelles étaient générées sur le territoire, dont 60% étaient récupérées.
- Les services municipaux actuels ne couvrent que 41% du total des matières générées.
- Les taux de récupération des secteurs les moins performants sont : 27% dans le secteur ICI, 41% dans le secteur résidentiel, et de 57% dans le secteur de la construction (sans agrégats).
- Pour améliorer sa performance, le principal défi du territoire est d'améliorer, dans l'ordre :
 - la récupération des matières organiques;
 - le réemploi et le recyclage des encombrants et des textiles;
 - la récupération des résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, piles, pneus, etc.) et des technologies de l'information et des communications (GPS, ordinateurs, cellulaires, etc.);
 - la récupération des matières recyclables;
 - la récupération des débris (non-agrégats) des activités de construction, rénovation et démolition (gypse, bois, bardeaux, etc.).
- En 2013, la quantité estimée des émissions de gaz à effet de serre issus de système régional de gestion des matières résiduelles s'élevait à 9 378 tonnes d'é-



quivalent en dioxyde de carbone (CO₂).

Axes d'intervention stratégiques

À la suite de ces constats, les quatre objectifs suivants ont permis de constituer la vision 2026 derrière la Stratégie :

1. améliorer la performance environnementale de la MRC par l'implantation de nouveaux services pertinents et adaptés;
2. réduire l'augmentation des coûts, notamment en optimisant la gestion actuelle et en bénéficiant au maximum des occasions financières favorables;
3. bonifier les services existants;
4. établir un consensus sur les moyens à prioriser.

À travers cette vision, six axes d'intervention stratégiques ont été déterminés et constituent la structure de base de la Stratégie :

1. gérer les matières organiques;
2. améliorer la performance de la collecte sélective;
3. bonifier les services offerts à tous les générateurs;
4. accentuer et valoriser le réemploi;
5. optimiser la gestion des collectes;
6. assurer un suivi de la mise en œuvre de la Stratégie.

Dans chacun des axes d'intervention stratégiques, des infrastructures additionnelles sont prévues. Ainsi, ces immobilisations travailleront en synergie et constitueront, en un seul lieu, le carrefour de gestion des matières résiduelles. Chaque axe d'intervention stratégique contient également des mesures qui viendront accompagner, soutenir ou améliorer le projet collectif de gérer les matières résiduelles de manière durable.

Le plan d'action et sa mise en œuvre

Le plan d'action contient au total 39 actions. Pour chacune des actions, un budget est alloué ainsi qu'un calendrier de réalisation et des partenaires potentiels ont été ciblés. Bien que plusieurs actions de l'axe 6 seront mises en œuvre en premier, le premier chantier de travail sur lequel nous serons amenés à travailler est celui de la collecte des matières organiques et du compostage, dont le démarrage est prévu pour 2018.

Suivez le développement de la Stratégie ou consultez son contenu intégral via notre site Internet

www.mrccotedebeaupre.com ou sur notre page Facebook /matieresresiduellesdurables. Également, un sommaire de la Stratégie vous sera distribué par la poste prochainement.

Vous avez besoin de bottes, de meubles, de vêtements, de jouets, de vaisselle, d'articles de sport... Pourquoi ne pas aller faire un tour à la Friperie de la Côte? En effet, une multitude d'articles de toutes sortes vous sont offerts à moindre prix.

En plus d'économiser, vous poserez un geste responsable en donnant une seconde vie à un bien de consommation.

***N'oubliez pas que vous pouvez aller porter divers articles en tout temps.
Les déposer à l'arrière lorsque le magasin est fermé.***

**Comme la Friperie est un organisme de bienfaisance, aucune taxe n'est chargée.
Les profits sont aussi redistribués dans la communauté.**

**N'oubliez pas, vous obtiendrez 50%
sur tous les vêtements le 1^{er} jeudi de chaque mois!**

Bénévoles recherchés

Vous possédez un camion et seriez intéressés à donner quelques heures de votre temps?

La Friperie a besoin de vous!

**En ce moment, aucun service de livraison et de récupération de meubles n'est offert
par manque de ressources pour effectuer ces tâches.**

Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec la friperie au 418 702-0732.

Merci.

Nouveau – Nouveau – Nouveau – Nouveau – Nouveau – Nouveau -

**La Friperie sera maintenant ouverte
tous les jeudis soirs jusqu'à 21h00.**

***Les heures d'ouverture de la Friperie
sont du lundi au samedi
de 9h00 à 17h00***

La friperie est située au 11 186 Avenue Royale à Beauré (voisin de l'ancienne Caisse Populaire).

Sécurité civile

Bonjour,

J'aimerais vous donner quelques conseils de sécurité¹ pour la conduite en conditions hivernales :

- tout d'abord, planifier vos déplacements en contactant le service téléphonique gratuit Québec 511 ou www.quebec511.gouv.qc.ca;
- vérifier l'état général de votre voiture (système de chauffage, de dégivrage, freins, essuie-glace etc);
- avoir dans sa voiture une trousse de secours pour faire face aux imprévus;
- vérifier l'état de vos pneus d'hiver;
- bien déneiger votre voiture et vos vitres;
- réduire la vitesse;
- prévoir plus de temps;
- garder plus de distance entre les voitures;
- garder votre réservoir plein d'essence et ne pas dépasser les véhicules de déneigement.

Ce sont quelques conseils que bien souvent, on ne pense pas.

À la maison, garder toujours une trousse de secours, ainsi qu'une radio à batterie pour connaître la situation et l'évolution de la tempête. Vérifier vos batteries des détecteurs de fumée et prévoir de la nourriture non périssable.

Avec ces recommandations on met les chances de notre côté.

¹ Source Transport Québec

Lawrence Cassista et Jean-François Labranche

Travaux publics

Bris de la Route des Carrières :

Dame Nature a mis à l'épreuve une partie de la route des veilles côtes à la mi-octobre.

Il y a eu plusieurs éléments combinés qui ont eu pour résultat qu'une partie de la route a été emportée par le débordement du cours d'eau: beaucoup d'eau de pluie tombée la nuit en peu de temps, tard en automne, avec beaucoup de feuilles mortes.

Cela a eu pour effet que la grille à l'entrée de la rivière souterraine s'est bloquée avec l'accumulation de feuilles mortes et la rivière est sortie de son lit en emportant une partie de la route.

Travaux publics (suite)

Des travaux ont été entrepris pour réparer ce sinistre et des correctifs ont été apportés. Les bassins de rétention de pierres en amont ont été refaits et le profilage de la grille à l'entrée de la rivière souterraine a été refait pour permettre à l'eau de passer malgré une obstruction de la façade de la grille.

Un canal d'urgence en pierre a été aménagé pour diriger un surplus d'eau éventuel vers le canal en aval et une membrane a aussi été installée pour protéger la structure de la route à cet endroit.

Nous avons eu la confirmation du Gouvernement du Québec que le sinistre qui nous a frappé sera en partie subventionné.

De plus, suite à ce débordement, il y a eu beaucoup de sable qui a été transporté et cela nous a donc obligé à nettoyer le lit de la rivière à quelques endroits.

Nous vous rappelons qu'il est important de signaler toutes les situations qui vous semblent anormales au numéro d'urgence 418-827-5172. Le soir et la fin de semaine, votre appel à ce numéro sera transféré sur le téléphone de l'employé de garde de la voirie.

Eau potable secteur La Miche :

Une rupture en alimentation d'eau potable pendant la nuit a été nécessaire au secteur La Miche pour s'assurer d'avoir une eau de qualité. Pour ce faire, une partie du réseau d'aqueduc a été désinfecté préventivement. Il n'y a eu aucun dépassement de norme dans ce secteur et les derniers résultats confirment la qualité de l'eau de ce secteur.

Déneigement :

Nous vous rappelons qu'il est important de signaler tout problème de déneigement nécessitant une intervention de notre fournisseur de service dans les plus bref délais.

Plus tôt le problème sera signalé, plus facile il sera de mettre en place les correctifs. Le numéro d'urgence est le 418-827-5172.

C'est à ce numéro que tous les appels d'urgence doivent être acheminés. Le soir et la fin de semaine, votre appel à ce numéro sera transféré sur le téléphone de l'employé de garde de la voirie et c'est lui qui va contacter le déneigeur.

Lawrence Cassista et Jean-François Labranche



Temps des fêtes

Profitez du temps des fêtes pour venir faire le plein de lecture pour toute la famille. Vous trouverez des livres pour plaire à tous; romans, documentaires, BD, albums jeunesse, revues... Une section « ado » offre aussi un grand choix de livres.

Une boîte pour le retour de vos livres!

N'oubliez pas qu'une boîte a été mise à votre disposition afin de pouvoir retourner vos volumes en tout temps. Elle est située dehors, à côté de la porte d'entrée de la bibliothèque. Profitez-en!

Renouvellement de volumes...FACILE!

Maintenant, vous pouvez renouveler vos documents et consulter votre dossier en ligne au "www.mabibliotheque.ca/cnca". Vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton "Mon dossier d'usager". Vous pouvez aussi réserver des livres en ligne.

Veillez noter qu'il est impossible de renouveler un document réservé par un autre usager, un document tarifé, un document demandé en prêt entre bibliothèques ou un document que vous avez déjà renouvelé à deux reprises.

Aussi, vous pouvez en tout temps renouveler vos documents en téléphonant à la bibliothèque au (418) 827-8483 et laisser un message détaillé (nom, numéro de téléphone et volumes à renouveler).

Heures d'ouverture

Dimanche : 13 h à 16 h

Lundi : 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 18 h 30 à 20 h 30

**Pour la période des Fêtes, votre bibliothèque sera fermée
du JEUDI 22 décembre au MARDI 3 janvier inclusivement.**

Bénévoles recherchés

Votre bibliothèque a toujours besoin de bénévoles. Vous avez le goût de donner quelques heures de votre temps? Téléphonnez à monsieur Gilles Carrier au (418) 827-4541.

En cette période des Fêtes, n'hésitez pas à prendre le temps de remercier les préposé(e)s de votre bibliothèque. Ils font un travail remarquable et tous sont bénévoles. Merci pour leur belle implication. C'est grâce à eux que vous avez accès à ces belles lectures...

Joyeux Temps des Fêtes à tous et bonne lecture !



À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime.
Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers.
Votre Conseil municipal vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année 2017



Cercle des Fermières — Atelier de fabrication de lavette à vaisselle

Dans le cadre du thème de l'année « *Les CFQ, des liens d'apprentissage tissés serrés* », le Cercle des Fermières organise un atelier de fabrication de lavette à vaisselle.



Quand : les mardis 7 et 14 février 2017 à 19h00

Où : au local de l'Âge d'or

Coût : 5,00 \$

* le patron, les couettes de fil et les manches seront fournis sur place*

Matériel à apporter :

2 aiguilles à tricoter (2 mm) et une aiguille à coudre longue, fine avec un gros chas



Inscription avant le 1er février à :

Véronique Bernier 418 827-4148

Jocelyne Boudreault 418 827-5356

Thérèse Fortin 418 827-2162

Élisabeth Bilodeau 418 827-3183

Ghislaine Blouin-Thomassin 418 827-4419

Bienvenue à toutes !

Un logement disponible au H.L.M.

Saint-Joachim, le 1^{er} novembre 2016

Vous êtes intéressé par un logement au H.L.M. de Saint-Joachim ?

Locateur : Office municipal d'habitation de Saint-Joachim
2, rue de la Noblesse, Saint-Joachim

Territoire visé :

- Capitale Nationale (toutes personnes ayant résidées sur ce territoire pendant 12 mois dans les 24 derniers mois précédant la demande);
- Autre que la Capitale Nationale (une 2e liste sera établie pour ceux qui ne répondent pas au critère précédent).



Critères de recevabilité :

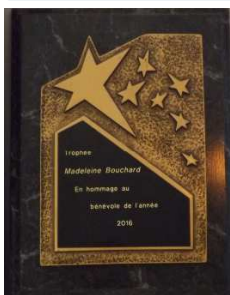
Remplir le formulaire de demande de logement à loyer modique et y joindre les pièces justificatives des revenus du ménage ainsi que le bail actuel.

Soyez assurés que ces dossiers demeureront confidentiels et que l'office n'exercera, dans l'attribution des logements, aucune discrimination contraire à la charte des droits et libertés de la personne.

Pour vous procurer le formulaire et pour tous autres renseignements contactez :

Sylvie Saillant, directrice

Tél. 418 827-5822



« Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure,
Dans un monde où l'argent impose sa culture,
Dans un monde où, parfois, l'indifférence isole,
Les anges existent encore ; ce sont les bénévoles. »

Extrait du site : <http://www.chezmaya.com/cc/benevoles.htm>

La Municipalité de Saint-Joachim a souligné de façon particulière l'apport de nos bénévoles qui, chaque jour, participent et contribuent au mieux-être des citoyennes et citoyens de notre communauté.

En reconnaissance de leur implication auprès d'une vingtaine d'organismes communautaires, le Conseil municipal a organisé le 10 octobre dernier, un *Brunch honorifique des bénévoles* dans le cadre du Festival de l'Oie des Neiges.

Lors de cette 5^e édition, quelque 150 personnes dont 120 bénévoles sont venus participer à la nomination de notre bénévole de l'année 2016 : **Madame Gisèle Duchesne**.

Au sein du *Comité de bienfaisance* depuis de nombreuses années, Madame Duchesne s'occupe des plus démunis de notre communauté. De plus, madame Duchesne est un membre actif du Club de l'Âge d'or de notre municipalité. Bravo pour votre travail bénévole et, au nom de toutes ces familles qui bénéficient de votre action bénévole, MERCI.

Le Conseil municipal désire remercier également tous ces bénévoles et accompagnateurs ainsi que les citoyens dont votre participation à ce brunch est une marque de reconnaissance fort appréciée.

Un merci spécial à toute l'équipe du *Festival de l'Oie des Neiges* pour leur aide et leur support qui a permis de faire sans conteste, une réussite de cette activité.

Merci et à l'an prochain.

En présence de M. Marc Dubeau, maire de Saint-Joachim et de M. Marc-André Careau, président de l'Âge d'or, madame Gisèle Duchesne reçoit le trophée Madeleine Bouchard.



L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré est un organisme à but non lucratif qui œuvre sur la Côte-de-Beaupré depuis 1992. Situé au 11 025, boul. Ste-Anne à Beaupré (Édifice Bellefontaine), cet organisme offre différents services aux personnes âgées sur tout le territoire de la MRC.



Service de préparation des déclarations d'impôt 2016 :

Que l'on veuille ou non, nous aurons, en mars prochain, à produire nos déclarations de revenus 2016. Sachez que l'ABCB **offre gratuitement ce service** pour toute personne vivant seule ou en couple ainsi qu'aux familles monoparentales dont les revenus maximaux sont pour :

- une personne seule..... 32 000\$ et moins
- un couple 40 000\$ et moins
- chaque personne à charge supplémentaire 2 000\$
- un adulte avec un enfant..... 32 000\$ et moins
- chaque personne à charge supplémentaire 2 000\$

Donc, si vous êtes dans l'une ou l'autre des situations décrites ci-dessus, vous pouvez profiter de ce service gratuit pour l'année en cours et même, pour les années antérieures. Vous n'avez qu'à vous présenter au local de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré, ou bien téléphoner au 418 827-8780. Une préposée se fera un plaisir de compléter avec vous les formulaires requis.

Association bénévole Côte-de-Beaupré
11 025 boul. Ste-Anne, local 7
Beaupré, Qc
418 827-8780

Du Yoga à St-Joachim

Après la session d'automne qui a connu un beau succès, une nouvelle session de **Viniyoga** sera offerte cet hiver.

Des postures associées à la respiration sont réalisées et adaptées selon nos limites personnelles. La souplesse, la force, la diminution du stress et la relaxation sont les éléments recherchés. Le Viniyoga est une discipline et une philosophie de vie.

- Quoi:** 12 cours de yoga de 1 heure pour débutant
- Quand:** Tous les jeudis, du 26 janvier au 13 avril 2017
- Où :** À l'hôtel de ville de St-Joachim
- Heure :** 2 choix s'offrent à vous : de 17h30 à 18h30 **OU** de 19h00 à 20h00
- Coût :** 84.00\$ pour les 12 cours.

Un chèque au nom de Lyse Riel ou un paiement comptant sera demandé lors du premier cours.

Un minimum de 7 inscriptions sera nécessaire pour débiter la session.

À apporter : Un tapis de yoga et des vêtements confortables

Pour toutes questions, pour vous inscrire et/ou réserver votre place, veuillez contacter madame Lyse Riel au (581) 981-8895 ou par courriel **lyseriel@hotmail.ca**

NOËL 2016

dans l'Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré

*Réjouissons-nous. Dieu habite notre temps.
Il prépare un monde nouveau. La lumière brille sur la terre.
« Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné;
on proclame son nom : Merveilleux-Conseiller,
Dieu-Fort, Père-à-Jamais, Prince-de-la-Paix. »
(Isaïe 9 :5)*

Pour vous faciliter l'accueil de cette Bonne Nouvelle, nous vous proposons de participer aux célébrations du Temps des Fêtes dont voici l'horaire :

CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES

24 décembre (samedi — Veille de Noël)

Saint-Joachim : 19h00 (enfants) et 22h00

Ste-Anne-de-Beaupré : 19h00 (enfants), 21h00 et Minuit
St-Tite-des-Caps: 21h00
Château-Richer : 21h30
St-Ferréol: 17h (enfants); 19h00 et 21h00
Notre Dame du St-Rosaire (Beaupré) : 20h00
Chapelle St-Achillée : 21h30 et 23h00

25 décembre NOËL (dimanche)

Messes : 9h30, 11h00 et 17h00
à la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré

Samedi 31 décembre :

16h00 : Messes : Beaupré et Château-Richer
20h30 : Basilique Ste-Anne : Temps des prières

Dimanche 1^{er} janvier 2017 : Jour de l'An

Messe 9h00 : St-Tite
Basilique Ste-Anne: 8h00, 9h30, 11h00, 12h30 et 17h00
Messe 10h30: St-Ferréol

Messe 10h45: Saint-Joachim

Seigneur Jésus,

C'est Noël : que ta lumière dissipe toutes ténèbres.

C'est Noël : que ta joie remplisse tous les cœurs.

C'est Noël : que tous se sachent aimés de toi.

C'est Noël : que règne enfin ta paix sur la terre.

**JOYEUX NOËL À VOUS TOUS!
BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE 2017
ET QUE LA SANTÉ SOIT AU RENDEZ-VOUS !**

*Vos prêtres Jacques , Jean-Claude et Joseph,
Les membres des Équipes d'Animation locale
Les membres des Assemblées de Fabrique*

MESSAGE DU COMITÉ DE BIENFAISANCE

Le temps des Fêtes est arrivé. C'est un temps de réjouissances mais aussi un temps de partage avec celles et ceux que la vie a moins choisés.

Le comité de bienfaisance de Saint-Joachim fait appel à votre générosité coutumière afin que nous puissions venir en aide aux familles moins favorisées de notre paroisse. Par votre don vous participez au mieux-être des gens de notre collectivité.

Vous pouvez faire parvenir vos dons en tout temps aux responsables du comité de bienfaisance. Merci de votre générosité et de Joyeuses Fêtes à vous.

*Gisèle Duchesne,
64 Chemin du Cap Tourmente (418 827-4690)
Étiennette Racine Bouchard,
126 Chemin du Cap-Tourmente (418 827-2619)*

Joyeuses Fêtes à tous !

Collecte du temps des Fêtes des matières recyclables



Veillez prendre note que les dates de collecte des matières recyclables pendant le temps des Fêtes seront le **30 décembre 2016** ainsi que les **6* et 13 janvier 2017**.

***collecte supplémentaire**

De Joyeuses fêtes à tous et à toutes !

L'équipe du Service des matières résiduelles
MRC de La Côte-de-Beaupré



HÔTEL DE VILLE PÉRIODE DES FÊTES 2016-2017

Veillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés pour la période des Fêtes du 22 décembre 2016 au 4 janvier 2017 inclusivement. En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le service des travaux publics au 418 827-5172.

Joyeuses Fêtes à tous !

La réserve de faune du Cap Tourmente
GRATUITE TOUTE L'ANNÉE 2017! Profitez-en

En effet, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération, l'accès à la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente sera gratuit toute l'année 2017. Les visiteurs pourront profiter de cette occasion pour se rapprocher de la nature et approfondir leurs connaissances sur la protection des oiseaux migrateurs!

Pour information, visitez le www.ec.gc.ca/ap-pa.

Du 4 janvier au 12 mars, tous les jours de 8 h 30 à 16 h, visitez la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente et découvrez son réseau de mangeoires qui s'étend sur six kilomètres de sentiers aménagés pour la marche hivernale. Vous pourrez y observer plus d'une trentaine d'espèces d'oiseaux qui fréquentent les 13 postes d'alimentation. Pour agrémenter votre visite, n'oubliez pas vos jumelles!



Photo : Simon Bourbeau



Photo : Chantal Lepire

Éconologis : Programme d'efficacité énergétique pour citoyens à revenus modestes

Le programme Éconologis est de retour. Dès maintenant et jusqu'au 31 mars prochain, les **gens à faible revenu** peuvent bénéficier d'un **coup de main gratuit** pour protéger leur logis contre les courants d'air de la saison froide. En plus de recevoir des **conseils d'économie d'énergie**, les bénéficiaires du programme profitent de **l'installation gratuite personnalisée de matériel** comme la pose de plastique aux fenêtres et l'installation de coupe-froids aux portes. Dans les cas admissibles, Éconologis peut également **remplacer les anciens thermostats** par de nouveaux modèles électroniques. Ce programme du Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie s'adresse aux gens à revenu modeste. Voici les nouveaux seuils de revenus d'admissibilité pour la saison 2015-2016 :

Ce programme du Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie s'adresse aux gens à revenu modeste. Voici les nouveaux seuils de revenus d'admissibilité :

1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes
24 600\$	30 625\$	37 650\$	45 712\$	51 846 \$	58 473\$

Caroline Savard, agente aux communications
 T. 418 522-0011 poste 3116 econologis@vivreenville.org

Horaire quotidien pour la patinoire, l'anneau de glace et la glissoire 2016-2017

JOUR	PATINAGE LIBRE	HOCKEY JEUNES	
	ANNEAU DE GLACE	HOCKEY JEUNES (12 ans et moins)	HOCKEY JEUNES (13 ans et plus)
LUNDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
MARDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	ADULTES*
MERCREDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
JEUDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
VENDREDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
SAMEDI	13h00 à 16h00	13h00 à 14h30	14h30 à 16h00
DIMANCHE	13h00 à 16h00	13h00 à 14h30	14h30 à 16h00
	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00

* **HOCKEY ORGANISÉ
POUR LES ADULTES** MARDI 20h00 à 22h00

Période des Fêtes	Journées pédagogiques
La patinoire et l'anneau de glace seront ouverts à tous les jours durant la période des Fêtes, du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 22h00, à l'exception des 24, 25, 26, 30 et 31 décembre 2016 et 1 ^{er} janvier 2017 où il n'y aura pas de patinage de la journée.	La patinoire et l'anneau de glace seront ouverts en après-midi, de 13h00 à 16h00 lors des journées pédagogiques.

Prêts d'équipements

Nouveauté cette année, nous avons des patins pour garçons et filles à prêter pour permettre à un plus grand nombre d'enfants de profiter de notre patinoire. De plus, pour la glissoire, des tapis-luges (crazy carpets) seront également disponibles pour vos glissades.

Venez nombreux profiter des nos installations sportives hivernales.

Le conseil municipal

Prenez note que le début des activités et la disponibilité des installations sont dépendants de Dame Nature. Conséquemment, ce qui est annoncé ici peut être sujet à changement sans préavis.

La Direction